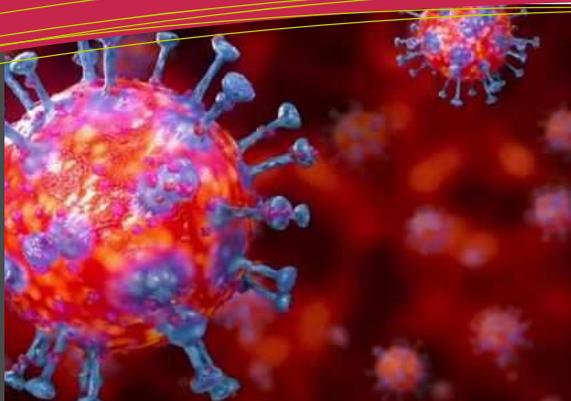


## Edito

Le Monde et la France vivent une crise sanitaire sans précédent qui a amené notre gouvernement à mettre en place de strictes mesures de confinement afin de combattre l'épidémie de Coronavirus et permettre au système de santé de tenir bon face à l'afflux de patients atteints du COVID-19. A ce titre, nos espaces ruraux ne font pas exception et nous appelons tous les habitants d'Amancey à suivre les consignes sanitaires mises en place, et respecter la poursuite du confinement scrupuleusement. La force qui anime nos territoires, notre esprit de solidarité, de proximité, et notre sens du civisme doivent nous permettre de passer ce cap difficile. Et ce sans oublier les plus isolés et défavorisés d'entre nous. Cette nouvelle édition de votre Amancey Info a notamment pour but de vous faire passer ce message de solidarité et vous fournir les informations utiles durant cette période.



## Sommaire

Solidarité et civisme dans le village **P. 1**

Informations utiles **P. 1-2**

Remerciements de la commune **P. 2**

Gestes barrières et courses **P. 2**

## Solidarité et civisme dans le Village

**Afin d'aider les personnes isolées, l'équipe municipale propose d'apporter tout service de première nécessité à celles et ceux qui en feront la demande :**

- ✓ **Courses alimentaires**
- ✓ **Portage de colis de médicaments**
- ✓ **Réponse à toute question**

N'hésitez pas à appeler la mairie au numéro suivant **03.81.86.47.28**

Les horaires de permanence durant la période de confinement sont les mardi, mercredi, jeudi de 14h à 16h.

Il est également de la responsabilité de chacun de prendre régulièrement des nouvelles de ses proches, notamment les personnes âgées, isolées, ou en situation de handicap. En cette difficile période de confinement, elles ont plus que jamais besoin d'attention.

**Appel au civisme :** En cette période, plusieurs services publics et privés sont fermés. Pour autant, cela n'autorise pas à déroger aux lois et règles de bonne conduite dans l'espace public.

## Informations utiles :

- **Maison de Santé Intercommunale :** Durant la période de confinement, seul le cabinet dentaire est fermé.
- **Ecoles, Collège et Crèche :** Conformément aux arrêtés en vigueur, ceux-ci sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Une garde d'enfants est néanmoins organisée au profit des personnels de santé mobilisés
- **Secrétariat de Mairie :** Il n'y a plus d'accueil physique au sein de la Mairie. Pour tout renseignement, une permanence téléphonique est assurée le mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h (03.81.86.47.28) ou sur [mairie.amancey@wanadoo.fr](mailto:mairie.amancey@wanadoo.fr)

Notamment :

La fermeture de la déchetterie n'autorise pas les particuliers et professionnels à faire des dépôts sauvages de déchets verts et/ou encombrants. **Il est demandé à chacun de faire preuve de civisme et stocker chez soi ces déchets dans l'attente de la réouverture.**

De même, les feux d'écofeu sont interdits

Les axes routiers sont moins empruntés mais nous rappelons chacun à sa vigilance et au **respect des règles de sécurité routière.**

**Sécurité et vigilance du voisinage :** en cette période de confinement, certains logements secondaires et locaux commerciaux vont rester inoccupés pendant une période indéterminée. Une opportunité possible pour les cambriolages. Il est du devoir de chacun d'être vigilant. Nous rappelons que l'application « Voisins Vigilants » est active sur la commune. Vous pouvez y adhérer gratuitement.

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ  
CHEZ VOUS**

**MERCI !**

La commune d'Amancey tient à remercier l'ensemble des professionnels mobilisés pendant cette crise du Coronavirus. Personnels soignants, aides à domicile, enseignants et éducateurs mobilisés à distance ou sur place pour les gardes d'enfants, ainsi que tous les travailleurs oeuvrant au quotidien pour maintenir les services et approvisionnements essentiels ! Nous leur exprimons notre reconnaissance.



## Informations utiles :

- **Conseil Municipal** : C'est le conseil municipal en place lors du dernier mandat qui gère les affaires de la commune dans l'attente de nouvelles directives nationales. Les réunions plénières sont par ailleurs suspendues.
- **Attestation de déplacement dérogatoire** : Il est possible de la télécharger et l'imprimer depuis le site [amancey.fr](http://amancey.fr) ou [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus). Vous pouvez désormais remplir et faire valoir une attestation numérique sur votre smartphone : <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19>. Enfin, il est possible de remplir sa propre attestation sur papier libre.

## COMMENT FAIRE SES COURSES EN SÉCURITÉ ?



### SI J'APPORTE DES COURSES AU VOISIN

Déposez les sacs devant la porte d'entrée. Sonnez et éloignez-vous de 2m de la porte. Dites-lui de rentrer les sacs à l'intérieur, de se laver les mains et d'attendre 1h30 avant de ranger ses courses. Conservez en permanence une distance de 2m entre vous.

Le Maximarché et la boulangerie restent ouverts. Renseignez vous sur les ventes directes de producteurs locaux et restaurateurs. Pensez également au drive !

COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Ne pas se serrer la main**



**Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade**



**Se laver très régulièrement les mains**



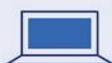
**Tousser ou éternuer dans son coude**



**Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque chirurgical jetable**



Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

Amancey Info Numéro 01 Avril 2020



**MAIRIE D'AMANCEY**  
1 Place de la Mairie  
25330 AMANCEY

Tél 03.81.86.47.28 (provisoire)

@ [mairie.amancey@wanadoo.fr](mailto:mairie.amancey@wanadoo.fr)

Web [amancey.fr](http://amancey.fr)

### Numéro National

Un numéro vert répond à vos questions 24h/24 – 7J/7 :

**0 800 130 000**

En cas de symptômes correspondant au Coronavirus, appelez le SAMU en composant le **15**